



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage Syndicat Mixte du Pays du Mans territoire lauréat Appel à projets territoire « zéro déchet, zéro gaspillage »

Description générale du territoire :

Structure porteuse : **Syndicat Mixte du Pays du Mans**

Collectivité lauréate de l'appel à projets zéro déchet ou TCSP : oui non

Nom et fonction du porteur de projet :
M. Florian ROQUINARC'H

Population : 5 communautés de Communes et une métropole / 46 communes, 270 000 habitants

Région : Pays de la Loire

Département : **Sarthe**



Crédit photo : Pays du Mans

Description générale et objectifs :

La stratégie territoriale du Pays du Mans s'articule autour de la "complémentarité ville – campagne dans une logique de durabilité". La mixité de ce territoire et de ses espaces (urbain/périurbain/rural) est perçue par l'ensemble des acteurs locaux comme une véritable force pour relever les défis énergétiques et environnementaux.

Cette mixité s'illustre aussi au travers des outils mis en place sur ce territoire à l'instar d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT « grenelle ») et d'un Plan Climat--Energie Territorial « volontaire » (PCET incluant le PCE « obligatoire » de Le Mans Métropole) qui ont été élaborés conjointement et adoptés unanimement en janvier 2014 en Comité syndical de pays (élus locaux) et en Assemblée générale du Conseil de développement (acteurs du territoire).

Ces démarches intégrées et participatives ont pour principal objectif de répondre localement aux grands enjeux environnementaux et énergétiques. Elles s'inscrivent notamment dans une perspective de développement d'une économie circulaire, d'un essor des entreprises relevant du secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) mais aussi au travers de l'organisation et de la structuration de véritables filières locales.

Le Syndicat Mixte du Pays du Mans coordonne et anime territorialement depuis l'été 2011 un Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) et dépasse aujourd'hui les objectifs de son engagement.

Actions phares proposées ou déjà mises en œuvre :

Le Pays du Mans est fortement impliqué sur la prévention des déchets et a dépassé ses objectifs (- 7 % en 3 ans). Ces actions sont intégrées dans le Plan Climat Energie comme un des 4 piliers de celui-ci : le pilier consommation – déchets.

Ce pilier comporte des fiches actions rédigées avec les partenaires :

- Consom'acteur – développer les circuits courts de consommation, les achats responsables et les filières de réemploi
- Compost'acteur – développer une filière de gestion de proximité, efficace, autonome et citoyenne de valorisation des biodéchets.
- Répar'acteur – stimuler l'économie du réemploi et de la réparation
- Valoris'acteur – optimisation économique et environnemental de la collecte et du traitement des déchets.
- Altern'acteur – expliquer, informer, éduquer, sensibiliser, communiquer sur les services déchets, les couts et les alternatives existantes.

Contact :

M. Florian ROQUINARC'H – Coordinateur - 40 rue de la Galère 72000 LE MANS –
0243512323 - florian.roquinarch@paysdumans.fr

Site Internet du projet ou de la structure porteuse :

www.paysdumans.fr

